Gestion de réseaux et sécurité des systèmes (AEC)

Code : LEA.82 Modifié le : 2019-11-18

Ordre d'enseignement : Collégial

Type de formation : Professionnelle

Langue d'enseignement : Français

Durée(s): 1 335,0 Heure(s)

Unité(s): 43,66

Diplôme(s): Attestation d'études collégiales (AEC)

Clientèle(s) visée(s) : Adultes

Particularité(s) : Stage(s)

Objectifs

Cette attestation d'études collégiales (AEC) en Gestion de réseaux et sécurité des systèmes vise à former des techniciens aptes à gérer, en tout ou en partie, un réseau informatique au sein d'une entreprise.

Liste des compétences

- Installer des éléments physiques et logiques dans une station de travail. (016R)
- Assurer la sécurité des éléments physiques et logiques du réseau informatique. (017U)
- Superviser le fonctionnement du réseau informatique. (017W)
- Développer des utilitaires. (0181)
- Implanter les technologies et les services propres au réseau Internet. (0184)
- Assurer la gestion du réseau informatique. (0187)
- Mettre à profit les possibilités d'un système d'exploitation propre à une station de travail. (EE30)
- Monter un serveur. (EE31)
- Analyser l'architecture d'un réseau informatique. (EE32)
- Planifier l'implantation d'un réseau informatique. (EE33)
- Implanter un réseau informatique. (EE34)
- Optimiser les fonctionnalités du système d'exploitation d'une station de travail. (EE35)
- Diagnostiquer et résoudre les problèmes du réseau informatique. (EE36)
- Gérer un projet d'implantation de réseau informatique. (EF3Y)

Admission

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES).

ou

Posséder une formation jugée équivalente.

ΕT

Avoir interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire.

Ëtre visé par une entente conclue entre le collège et un employeur ou bénéficier d'un programme gouvernemental.

ou

Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et avoir poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

EΤ

Le candidat doit fournir la preuve qu'il détient des connaissances de base en informatique : réussite d'un cours d'informatique, expérience professionnelle en informatique (attestation d'emploi requise), bénévolat en informatique, etc.

ET

Réussir une entrevue de sélection, s'il y a lieu.

Établissements d'enseignement

Établissements offrant le programme

Nom	Caractéristiques spécifiques	Région
Collège de Maisonneuve	- Stage(s)	Montréal

Références

DEC de référence

Titre	Code
Techniques de l'informatique (DEC)	420.A0

Codes et classifications

Codes

Code de programme : LEA.82

Code(s) Cursus: 4.4

Domaine d'études

Secteur: Administration, commerce et informatique

Particularités de l'établissement Collège de Maisonneuve

Modifié le : 2020-11-26

Code de formation : LEA.82

Ordre d'enseignement : Collégial

Langue d'enseignement : FrançaisCode de l'établissement : 916000Particularité(s) : Stage(s)

Structure du programme

Commentaires

• Ce programme peut commencer en tout temps. Consulter le site Web pour ce programme afin de connaître les dates de début et les modalités d'admission. Il peut aussi être offert avec la participation financière de Services Québec.

Ce programme est également offert en Reconnaissance des acquis (RAC).

© GRICS, 1985-2021